
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Session spéciale du budget du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771 rue Beauce le 22 décembre 2008, à compter de 20 heures 45.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Éva Borocz, Diane Chaput; et les conseillers, messieurs Claude Jutras, Pierre St-Louis et Ghislain Beauregard, formant quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Robert Grenier, maire, en présence de Monsieur Alain Beauregard, secrétaire-trésorière et directeur général, qui assure le greffe de la session.

Est absent : monsieur le conseiller René Jacques.

A) Constatation par la secrétaire de la validité de la signification des avis de convocation aux membres du conseil

Le secrétaire d'assemblée vérifie auprès des membres du conseil la conformité de la convocation et atteste de ladite conformité.

B) Constatation par le maire du quorum pour procéder à l'ouverture de la session

Le maire déclare la session ouverte à 20 heures 45 et souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence.

2008-12-261

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de madame la conseillère Diane Chaput, appuyée par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Règlement de taxation n° 258 – Année financière 2009 – Avis de motion.
3. Période de questions du public ;
4. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

2008-12-262

2. RÈGLEMENT DE TAXATION N° 258 – ANNÉE FINANCIÈRE 2009 – AVIS DE MOTION.

AVIS DE MOTION est donné par madame la conseillère Diane Chaput, qu'à une prochaine assemblée le Conseil municipal adoptera le règlement relatif à la taxation 2009. Un projet de règlement étant déposé une dispense de lecture est demandée.

3. PERIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire tient une période de questions pour les personnes dans l'assistance.

2008-12-263

4. LEVEE DE L'ASSEMBLEE

L'ordre du jour étant épuisé, sur la proposition de madame la conseillère Diane Chaput, appuyée par monsieur le maire Jean-Robert Grenier, il est unanimement résolu que la présente session soit close à 20 h 48 .

ADOPTÉE

**Jean-Robert Grenier
Maire**

**Alain Beauregard
Secrétaire-trésorier
Directeur général**